

Le Directeur

Arrêté 2015 – 47

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment ses articles 8 et 26 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur (Titre IV),

ARRÊTE

Article 1 : Siègent à la section disciplinaire de l'Institut au titre des Professeurs d'université et personnels appartenant à des catégories assimilées :

Madame GIMET,
Madame CARPENTIER,
Monsieur LUCHAIRE,
Monsieur FREGOSI.

Article 2 : Siègent à la section disciplinaire de l'Institut au titre des Représentants élus des autres personnels d'enseignement et de recherche

Madame MEYER HEINE,
Madame FREYERMUTH,
Monsieur BRUYER OSTELLS,
Monsieur DEL PRETE.

Article 3 : Siègent à la section disciplinaire de l'Institut au titre des Représentants des autres corps de fonctionnaires :

Madame SAURY JOUBERT,
Monsieur GREGAREK.

Article 4 : Les membres de la section disciplinaire sont nommés pour une durée d'un an.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 Novembre 2015.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités.



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25 rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 62/63 - Fax : 04 42 96 36 99
directeur@sciencespo-aix.fr - www.sciencespo-aix.fr